

PRÊT DE MATÉRIEL AUX ASSOCIATIONS

FORMULAIRE DE RÉSERVATION



Administration Communale de Blegny – Service du Patrimoine

04/377.99.51 - beatrice.cahay@blegny.be

Coordonnées obligatoirement complètes de l'association :

Dénomination :

Nom et prénom du représentant :

Adresse (siège social): rue N°

C.P: Localité :

Tél fixe : Tél mobile :

E-mail :

TYPE D'ACTIVITÉ/MANIFESTATION :			
DATE(S) DE RÉSERVATION :			
LIEU DE LA MANIFESTATION :			
MATÉRIEL À DISPOSITION	MATÉRIEL DEMANDÉ	MATÉRIEL PRÊTÉ	MATÉRIEL MANQUANT/ DÉTÉRIORÉ
Chalet
Chapiteau (6mx6m)
Chapiteau (6mx9m)
Assiettes plates
Assiettes profondes
Assiettes à dessert
Tasses
Sous-tasses
Couteaux
Fourchettes
Cuillères
Petites fourchettes
Petites cuillères
Verres à vin
Percolateur(s)
Tables
Chaises
Bancs
Barbecue
Barrière nadar
Barrière héras
Podiums
<i>Transport en option, 20€</i>	<input type="checkbox"/> OUI - <input type="checkbox"/> NON		
<u>TOTAL</u>
Redevances à verser au plus tard 10 jours avant l'activité/manifestation, sur le compte de l'Administration communale IBAN N° BE 67 0910 0041 3287 (BIC : GKCC BE BB)			

Remarque(s) :

Nom du demandeur :



Veillez lire attentivement les règlements communaux repris en annexe.

Cadre réservé à l'Administration Communale

Demande du :

Autorisation accordée le :

Pour le Collège :

La Directrice générale,

L'Echevine des Associations,

Payement des redevances dues

Le payement des redevances dues, d'un montant total de euros, à été effectué en date du par (nom et prénom) résidant à

Retrait du matériel

Pour l'enlèvement et le retour des chalets, chapiteaux, barrières nadar et héras ou lorsque l'option "transport" est choisie pour tout autre matériel, le Service des Travaux prend contact avec l'emprunteur et assure le transport.

L'enlèvement du matériel transporté par l'emprunteur doit être effectué

le àh

à

Le retour du matériel transporté par l'emprunteur doit être effectué

le àh

à

L'agent communal :

Par la présente, atteste avoir reçu la totalité du matériel mentionné dans le présent formulaire, dans les quantités précisées et en bon état.

Fait à Blegny, le

L'agent communal,

Le demandeur,

Par la présente,, agent de la Commune de Blegny, atteste que a rendu la totalité du matériel mentionné dans le présent formulaire, dans les quantités précisées et en bon état.

Fait à Blegny, le

L'agent communal,

Le demandeur,

Par la présente,, agent de la Commune de Blegny, atteste avoir constaté le(s) manquement(s) suivant(s) relatif(s) à la restitution du matériel mentionné dans le présent formulaire (4^{ème} colonne) :

Manquement(s) :

Toute facture de réparation ou de remplacement occasionnée par ce(s) manquement(s) sera adressée à l'emprunteur sur base du règlement-redevance y relatif.

Fait à Blegny, le

L'agent communal,

Le demandeur,